

## Délégué local du Comité National d'Action Sociale

L'an deux mille vingt, le mardi 20 octobre à 9h, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 octobre 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIC	1 <sup>er</sup> vice-président
Mme Anne GALLO	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	

### Absents excusés :

M. Pascal BARRET  
Mme Nathalie COURTRAI  
M. André CROCQ  
M. Gilles DUFEIGNEUX  
M. Luc LE TRIONNAIRE

### Procuration :

M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à M. David LAPPARTIENT  
Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIR  
M. André CROCQ donne procuration à Mme Anne GALLO  
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Sylvie SCULO

### Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (*Directrice*)  
Mme Annaëlle MÉZAC (*responsable du pôle biodiversité et aménagement*)  
Mme Sophie GIRAUD (*responsable du pôle développement territorial*)  
Mme Marie TAVENNEC (*Responsable administrative et financière*)



## Délégué local du Comité National d'Action Sociale

Par délibération du 26 janvier 2015, le Comité Syndical a décidé de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Cet organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles. A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un éventail de prestations qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Chaque collectivité doit désigner un délégué technique (Madame Bénédicte SÉLO) et référent élu qui seront notamment invité à participer à l'assemblée départementale annuelle.

---

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical :

- Désigne Pascal BARRET délégué local du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan au Comité National d'Action Sociale.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT